

**Extrait du premier rapport d'activité 1999
du Conseil national du développement des sciences humaines et sociales**

V. LA QUESTION DES LANGUES

L'obstacle linguistique est souvent invoqué pour expliquer la faible participation des chercheurs français à la vie internationale de leurs disciplines. Si le conseil partage cette opinion, il estime qu'il convient de se garder de deux thèses également excessives : d'un côté celle du tout-français, qui fait passer la défense de la francophonie avant les nécessités de la communication scientifique, et de l'autre celle du tout-anglais, qui estime qu'il suffit de généraliser l'emploi de l'anglais pour régler le problème des langues.

V.1. L'anglais, outil indispensable

L'anglais suffit sans doute à la communication dans les sciences de la nature qui n'ont pas des phénomènes culturels, et donc langagiers, pour objet.

Dans les sciences de l'Homme il constitue un outil commode et souvent indispensable à des échanges superficiels, mais notoirement insuffisant pour satisfaire les besoins d'une recherche sérieuse. Le caractère herméneutique et qualitatif des sciences de l'Homme donne aux langues naturelles un statut très différent de celui qui est le leur dans les sciences de la nature.

La langue est un fait de culture et ne saurait être réduite à un simple outil de communication : des institutions juridiques, des concepts littéraires, des événements historiques ne peuvent être saisis que dans la reconnaissance du lien intime qu'ils nouent avec leurs formulations linguistiques. Une politique du tout anglais aboutirait à une désertification de très nombreux champs de recherche.

V.2. Compétences linguistiques et disciplines

Les compétences linguistiques requises en sciences de l'Homme varient selon les disciplines.

On conçoit mal un bon historien de l'art qui ne lirait pas l'italien, un philosophe qui ne lirait pas l'allemand, un antiquisant ou un historien des sciences ou du droit qui ne lirait pas le latin ou le grec, un islamologue qui ne parlerait pas l'arabe, sans parler des orientalistes qui doivent consacrer un temps fort long à l'apprentissage de langues rares.

V.3. Sensibilisation précoce aux langues étrangères

Il est évident que la maîtrise orale et écrite d'un anglais de base est aujourd'hui indispensable à tout chercheur au niveau international.

Mais il est faux de penser que ce bilinguisme suffira à régler la question linguistique en SHS. Et mettre exclusivement l'accent sur l'anglais est de nature à dissuader l'apprentissage d'autres langues, sans la maîtrise au moins passive desquelles il n'y a pas de recherche sérieuse dans de nombreuses disciplines. Or cet apprentissage suppose une sensibilisation précoce aux langues étrangères dans leur richesse et leur diversité.

V.4. Développer le plurilinguisme

Il importe donc de développer dans le milieu de la recherche un plurilinguisme qui ne substitue pas au français une autre langue, et qui ne se réalise pas au profit exclusif de l'anglais.

Dans cet esprit, devraient être renforcés les supports offerts à l'apprentissage actif et passif des langues par les chercheurs. Cette question doit évidemment être traitée surtout en amont de la formation à la recherche, dès l'école primaire. L'apprentissage de l'anglais (oral et écrit) doit être généralisé, mais dans des conditions qui préservent et valorisent celui d'une ou deux autres langues. La pression sociale et marchande en faveur de l'anglais est du reste telle qu'il ne serait pas choquant de favoriser plus particulièrement l'apprentissage d'autres langues dans le cursus scolaire et universitaire.

Au niveau de la formation par la recherche, une politique active d'accueil de chercheurs étrangers (cf. supra §.1) autoriserait la tenue plus fréquente de séminaires en langue étrangère et participerait ainsi à la formation et au perfectionnement linguistique des chercheurs français.

V.5. La question cruciale des traductions

Beaucoup de programmes internationaux exigent des rapports écrits en anglais. Les maisons d'édition et les revues étrangères sont en général disposées à publier des travaux français à la condition de ne pas devoir elles-mêmes assumer les coûts de traduction. Or, sur ce point, l'amélioration des compétences linguistiques des chercheurs français ne sera jamais globalement suffisante pour se hisser au niveau d'expression écrite exigé dans la plupart des sciences de l'Homme. L'aide publique à la traduction devrait donc être améliorée ; elle devrait passer autant que possible par une aide à la correction (style editing) plutôt qu'à la traduction proprement dite. Cela passe par des *budgets* affectés à cette fin, et éventuellement par la création de postes de traducteurs scientifiques spécialisés attachés à des réseaux de recherche.